

Résultats des vœux

VŒU N° 1 L'Assemblée générale demande une amélioration des conditions de chasse du sanglier dans les réserves. A savoir : La chasse en réserve du sanglier peut être effectuée, en Charente-Maritime, quel que soit le jour de la semaine, sans toutefois excéder 2 jours par mois. Une simple déclaration du demandeur, adressée moins 24 heures à l'avance par e-mail, aux services de la DDTM, de la FDC 17 et de l'ONCFS. (Vœu proposé par 124 ACCA ou Chasses Privées)

oui

11 493

non

2 595

VŒU N° 2 L'Assemblée générale demande qu'il n'y ai plus d'horaire de fermeture de la chasse au gibier d'eau (actuellement fermée entre 9 heures et 19 heures) en période d'ouverture anticipée.
(Vœu proposé également par l'Association Des Chasseurs de Tonne de la Charente-Maritime)

oui

8 971

non

5 026

VŒU N° 3 L'Assemblée générale demande que le pigeon ramier soit chassable jusqu'au dernier jour de février.

oui

12 829

non

1 259

VŒU N° 4 L'Assemblée générale demande le classement nuisible du blaireau.

oui

13 425

non

663

VŒU N° 5 L'Assemblée générale demande une ouverture anticipée de la tourterelle turque (soit le dernier samedi d'août).

oui

8 280

non

5 773

Titularisation des administrateurs stagiaires :

Francis BOUIN

oui

12 850

non

925

Jean-Philippe CARRE

oui

12 790

non

991

Laurent NORMAND

oui

12 957

non

949